

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE -ACTIF- :

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE (ACTIF) En MMAD	31-déc.-2014	31-déc.-2013 Retraité	31-déc.-2013 Publié
Goodwill	32	32	32
Immobilisations incorporelles	53	55	55
Immobilisations corporelles	25 734	24 532	19 823
Immeubles de placement	25	25	0,2
Titres mis en équivalence	464	462	462
Autres actifs financiers			
- Dont prêts et créances	37	35	35
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance			
- Dont titres disponibles à la vente	55	36	36
Créances d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés actifs			167
Autres débiteurs			
Total Actifs non courants	26 401	25 177	20 610
Autres actifs financiers			
- Dont instruments dérivés de couverture			
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Dont prêts et créances			
-Autres (Dérivés)	395		
Actifs non courants destinés à être cédés			
Stocks et en-cours	4 820	10 400	10 400
Créances clients	4 689	7 004	7 004
Autres débiteurs	5 678	5 190	5 190
Trésorerie et équivalent de trésorerie	825	232	232
Total Actifs courants	16 408	22 826	22 826
TOTAL ACTIF	42 808	48 003	43 437

II. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE -PASSIF- :

En MMAD	31-déc.-2014	31-déc.-2013 Retraité	31-déc.-2013 Publié
Capital	1 174	1 174	1 174
Primes d'émission et de fusion	685	685	685
Réserves	4 164	4 643	4 643
Ecart de réévaluation	3 517	3 389	-
Résultat Net Part du Groupe	(2 523)	(402)	(327)
Ecarts de conversion			
Capitaux propres (part du groupe)	7 017	9 489	6 175
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7 017	9 489	6 175
Provisions	14	13	13
Avantages du personnel	519	481	481
Dettes financières			
- Dont dettes envers les établissements de crédit & autres institutions	10 596	10 607	10 607
Dettes d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés passifs	35	1 254	
Autres créditeurs courants			
Total dettes non courantes			
Provisions			
Dettes financières			
- Dont instruments de couverture			
- Dont dettes envers les établissements de crédit	12 108	12 547	12 547
-Autres (dérivés)		49	49
Dettes fournisseurs	11 738	13 242	13 242
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Autres créditeurs	781	322	322
Total dettes courantes	24 627	26 159	26 159
TOTAL PASSIF	42 808	48 003	43 437

III. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE en MMAD	31-déc.-2014	31-déc.-2013 Retraité	31-déc.-2013 Publié
Chiffre d'affaires	44 300	49 224	49 224
Autres produits de l'activité	(3 000)	(1 314)	(1 314)
Transferts de charges	1 029	2 116	2 116
Produits des activités ordinaires	42 329	50 026	50 026
Achats et autres charges externes	43 952	48 912	48 912
Frais de personnel	405	400	400
Impôts et taxes	31	27	27
Dotations nettes d'exploitation	1 096	845	737
Autres produits et charges d'exploitation	30	8	8
Charges des activités ordinaires	45 514	50 192	50 084
Résultat d'exploitation courant	(3 185)	(166)	(58)
Cessions d'actifs	16	8	8
Charges de restructurations			
Cessions de filiales et participations			
Ecarts d'acquisition négatifs			
Autres produits & charges d'exploitation non courants	(6)	(6)	(6)
Résultat d'exploitation	(3 175)	(163)	(55)
Coût de l'endettement net	(857)	(688)	(688)
Autres produits financiers	274	214	214
Autres charges financières	(7)	(5)	(5)
Résultat financier	(589)	(480)	(480)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(3 764)	(643)	(535)
Impôts sur les sociétés	(114)	(126)	(126)
Impôt différé	1 241	272	240
Résultat net des entreprises intégrées	(2 638)	(497)	(422)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	115	95	95
Résultat net des activités poursuivies	(2 523)	(402)	(327)
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	(2 523)	(402)	(327)
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat net - Part du Groupe	(2 523)	(402)	(327)
Résultat de base par action (En MAD)	(215)	(34)	(28)
Résultat dilué par action (En MAD)	(215)	(34)	(28)

IV. RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	31-déc-2014	31-déc.-2013 Retraité	31-déc.-2013 Publié
Résultat Net	(2 523)	(402)	(327)
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations	128	48	
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	(10)	105	105
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt			
Effet d'impôt	3	(31)	(31)
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	121	122	73
Résultat Global	(2 402)	(280)	(253)
Dont part du groupe	(2 402)	(280)	(253)
Dont part des intérêts minoritaires	-	-	-

V. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE en MMAD	Déc. 2014	Déc. 2013 Retraité	Déc. 2013 Publié
Résultat avant impôts	(3 764)	(643)	(535)
Dotations nettes des provisions et pertes de valeur et aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	746	827	719
Dotations nettes pour dépréciation des autres immobilisations			
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers			
Dotations nettes aux provisions	27	33	33
Perte nette/gain net sur cessions des actifs corporels et incorporels	(15)	(8)	(8)
Gains/Pertes de change non réalisés			
Autres mouvements sur éléments non monétaires	(7)	(117)	(117)
Variations du BFR	5 918	833	833
Impôts différés			
Dividendes payés	(94)		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2 810	925	925
Impôts sur les bénéfices payés	(119)	(126)	(126)
Flux net de trésorerie d'exploitation	2 691	798	798
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)	(19)	(35)	(35)
Cessions de filiales et participation (net de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés)			
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 518)	(2 422)	(2 422)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	21	8	8
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente			
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente			
Acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Produits de cession des actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	(2)	(6)	(6)
Dividendes reçus (des sociétés MEE)	112	102	102
Flux net de trésorerie d'investissement	(1 406)	(2 352)	(2 352)
Sommes reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital			
Emissions de nouveaux emprunts	9 256	2 309	2 309
Remboursements d'emprunts- long terme	(9 509)	(1 502)	(1 502)
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement			
Diminution/augmentation nette des prêts			
Actions Propres			
Flux net de trésorerie de financement	(253)	807	807
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 032	(747)	(747)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(12 314)	(11 568)	(11 568)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(11 283)	(12 314)	(12 314)

VI. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves	Prime d'émission	Résultat	Capitaux Propres
Soldes au 1er janvier 2013 publiés	1 174	3 302	685	(131)	5 030
Soldes au 1er janvier 2013 retraités	1 174	7 813	685	164	9 835
Changement de méthodes comptables, erreurs		(28)			(28)
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		36			36
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2012		164		(164)	
Résultat de l'exercice				(402)	(402)
Ecarts de conversion					
Ecart de réévaluation		48			48
Variations du périmètre					
Autres variations		(1)			(1)
Soldes au 31 Décembre 2013 retraités	1 174	8 031	685	(402)	9 489
Soldes au 1er janvier 2014 retraités	1 174	8 031	685	(402)	9 489
Changement de méthodes comptables, erreurs					
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres		(7)			(7)
Dividendes distribués		(94)			(94)
Affectation résultat 2013		(402)		402	
Résultat de l'exercice				(2 523)	(2 523)
Ecarts de conversion					
Ecart de réévaluation		128			128
Variations du périmètre					
Autres variations		24			24
Soldes au 31 Décembre 2014	1 174	7 681	685	(2 523)	7 017

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe SAMIR intervient principalement dans deux secteurs phares, à savoir l'industrie de raffinage et la distribution des produits pétroliers. La modernisation des installations de production (projet d'hydrocracker) a permis au groupe de produire des produits respectueux de l'environnement et conformes aux standards internationaux.

Le Groupe opère également dans le stockage, le transport, l'emballage et la distribution des produits pétroliers et ce via ses participations dans les sociétés ci-après :

- SALAM GAZ,
- SOMAS,
- AFRICBITUMES,
- SDCC,
- JPS,
- TSPP.

A travers sa filiale ACAFE, la SAMIR assure également des formations dans les domaines suivants :

- Métiers du Raffinage,
- Management et communication,
- L'énergie,
- ...

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'exercice 2014 sont les suivants :

- Sur le plan international, la crise de l'industrie du raffinage persiste et continue à peser sur la rentabilité des raffineurs (marges de raffinage faibles et stagnation de la demande) ;
- Chute des prix du pétrole brut en 2014 par rapport à la fin de l'exercice 2013 ce qui a engendré une dépréciation importante des stocks ;
- Réévaluation des actifs de la société ;
- Arrêt Général des unités pendant environ 1 mois ;
- Forte croissance des activités de Distribution et Logistique dont les performances ont dépassé les objectifs ;
- Les filiales opérant dans le segment du GPL ont réalisé de bonnes performances malgré la baisse des cours.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon les normes comptables internationales adoptées par l'union européenne au 31 Décembre 2014.

Les comptes consolidés ont fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes et sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

1. METHODES DE CONSOLIDATION

Intégration globale :

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité,
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs,
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les comptes consolidés.

Mise en équivalence :

Les titres des sociétés dans lesquelles SAMIR exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque SAMIR détient entre 20 et 50 % des droits de vote.

La méthode est également appliquée pour les coentreprises.

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

2. 1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle SAMIR exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

2. 2. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

3. CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVICES

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

4. IMMOBILISATIONS

4.1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de SAMIR (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilités. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité
Logiciels	5 ans

Les immobilisations incorporelles du projet UPGRADE sont amorties sur 25 ans.

4.2. Immobilisations corporelles

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans le cadre de la mise en place de la norme IAS 16, le groupe a revu la liste des composants des installations techniques, matériel et outillages et leur durée d'utilité (Entre 10 et 50 ans).

L'application de ces principes a conduit au recalcul des amortissements depuis l'origine en utilisant les nouvelles durées d'utilité.

Durées d'utilités retenues par catégories d'immobilisation corporelles :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions et leurs composants.	10 à 50 ans (voir modèle ci-dessous)
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	10 à 30 ans
Matériel de transport.	4 à 5 ans
Matériel informatique.	5 ans
Les terrains ne sont pas amortis.	

Concernant les constructions, les durées d'utilité ci-après ont été utilisées :

Composants	Famille1 % D'utilité	Famille2 % D'utilité	Famille3 % D'utilité	Famille4 % D'utilité	Famille5 % D'utilité	Famille6 % D'utilité	Famille7 % D'utilité
Gros œuvre/charpente métallique	50% 30ans	50% 50ans	70% 50ans	63% 25ans	65% 33ans	100% 40ans	
Blanchétié, toiture et autres	25% 10ans	22% 10ans	18% 10ans	10% 10ans	10% 10ans		
Agencement et aménagement	8% 15ans	12% 15ans	5% 15ans	15% 15ans	15% 15ans		100% 20ans
Installations techniques fixes	10% 25ans	12% 25ans	2% 25ans	4% 20ans	2% 20ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	7% 15ans	3% 15ans	5% 15ans	8% 15ans	8% 15ans		
Familles	Constructions en dur <R+2	Construction en dur >R+2	Bâtiment (entrepôt, magasins, etc)	Bâtiment industriel - construction légère structure métallique	Bâtiment - construction lourde structure métallique	Bâtiment en copropriété	Aménagements extérieurs/terrains non construits

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les services techniques de la société et un expert indépendant.

Les durées d'utilité retenues pour le projet sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	6 à 50 ans

Ces durées d'utilité sont les mêmes retenues dans le cadre des états financiers sociaux de la société.

La base amortissable doit être diminuée de la valeur résiduelle si cette dernière est significative.

À partir de la date de leur mise en service, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes sur leur durée d'utilité.

En 2014, la société a changé le modèle de l'évaluation des immobilisations corporelles en adoptant le modèle de la réévaluation au lieu du modèle du coût.

4.3. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (qui nécessite un cycle de production ou d'acquisition long), sont incorporés dans le coût de cet actif. L'incorporation des coûts d'emprunts est devenue obligatoire à compter de janvier 2009. Les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.4. Contrat de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

4.5. Autres immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur (si cette dernière peut être déterminée d'une manière fiable). Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice « Recyclage ».

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable sont comptabilisés au coût.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

6. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les pièces de rechange principales et le stock de sécurité sont reclassés en immobilisations corporelles.

Ces pièces sont traitées selon les dispositions de la norme IAS 16.

7. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe SAMIR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au titre des risques environnementaux auxquels fait face SAMIR compte tenu des obligations comprises dans les textes légaux et réglementaires sur la protection de l'environnement au Maroc, une provision est comptabilisée s'il est probable que la société soit appelée à engager des dépenses dans ce sens. Même en l'absence d'une obligation juridique, le fait d'afficher publiquement une politique de préservation de l'environnement crée pour l'entreprise une obligation implicite qui devrait faire l'objet d'une provision si une sortie de ressources est probable.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

8. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

SAMIR offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire et d'autres avantages dont essentiellement les indemnités de fin de carrière et l'assurance maladie postérieurement à l'emploi.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, SAMIR n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs, la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, SAMIR évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, table de mortalité et taux d'actualisation.

Cette obligation, estimée par un expert actuariel, est constatée au bilan dans la rubrique avantage du personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 décembre 2014 sont présentées ci-après :

Hypothèses retenues	
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages post emploi	
Taux d'augmentation salariale	3%
Taux moyen de Charges sociales	15%
Taux d'actualisation	4.20%
Table de mortalité	TG CIMR
Taux de rotation	Néant
Taux de revalorisation des IDR	1.50%.
Assurance maladie	
Taux d'actualisation	5.50%
Taux d'inflation médicale	4%
Frais de gestion	39%
Limite de couverture	Illimité
Réversibilité	Avec réversibilité
Taux de remboursement	76%
Part patronale	83%
Taux de rotation	Non pris en compte
Invalidité	Non pris en compte

9. IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de SAMIR lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas, toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. A l'entrée, l'instrument est enregistré à son coût augmenté des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

Les actions propres viennent en déduction des capitaux propres.

Les créances commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. En cas de risque avéré sur les créances commerciales, le taux de provisionnement retenu doit être justifié par une balance âgée. Les provisions générales ne sont pas autorisées.

Les autres prêts et créances sont reconnus initialement à leur juste valeur calculée au taux de marché. Si le prêt est émis à des conditions hors marché, la différence entre sa juste valeur et sa valeur émise impacte le résultat.

Les prêts sont enregistrés au coût amorti. En cas de dégradation significative du crédit, le titre est provisionné sur la base des flux de cash estimés.

Les passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. L'instrument est enregistré à son coût (juste valeur de ce qui est reçu) diminué des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les dettes commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative.

Les opérations non dénouées à la clôture et faisant l'objet d'une couverture sont retraitées selon les normes IFRS. La juste valeur du cours à terme est obtenue via la formule ci-après :

$$\text{Cours à Terme} = \text{Cours spot} * (1 + (\text{Taux DH} - \text{Taux USD}) * \text{Nbr.Jours}/360)$$

Gestion du risque de change

De par la nature de son activité, la société est exposée au risque de change essentiellement sur les importations du brut et des produits pétroliers importés ainsi que sur l'exportation des produits finis. La société est également exposée sur ses opérations de financements et d'investissements auprès de partenaires étrangers. Pour remédier à ce risque la SAMIR recourt à plusieurs techniques :

- Achat et vente à terme de devises sur le marché de gré à gré,
- Les options de change (call, put, collar,...),
- La technique de l'avance en devise,
-

A compter du 1er janvier 2011, la société a mise en place une stratégie de couverture du risque de change qui consiste à lier les achats et ventes des produits pétroliers. Cette stratégie a permis une quasi-neutralisation de l'impact du risque de change sur la société.

Gestion du risque matières

Pour gérer les risques liés aux matières premières surtout le brut et les feedstocks, la société a conclu des contrats à terme avec ses principaux fournisseurs et envisage de mettre en place un modèle de hedging adéquat.

11. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

11.1. Chiffre d'affaires

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être estimé d'une façon fiable.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

11.2. Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe SAMIR. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2014.

11.3. Résultat de la gestion des autres actifs

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué de plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

11.4. Tableau des flux de trésorerie

Il présente d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

12. CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen des actions ordinaires en circulation au 31 Décembre 2014 est de l'ordre de 11.737.603.

L'exercice 2014 n'a connu aucune opération sur les actions propres SAMIR. A la fin du programme, la société détient 158 141 de ses propres actions pour une valeur brute de 89 million de DHS.

Le résultat net dilué par action est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les titres autocontrôlés.

Aucun effet dilution n'a été identifié au cours de l'exercice 2014.

13. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES ET CORRECTIONS D'ERREURS

Au cours de l'exercice 2014, la société a procédé à la réévaluation des immobilisations corporelles. Ce changement de méthodes comptables a été traité conformément aux dispositions de la norme IAS 8. Selon cette norme, les changements de méthodes comptables sont traités d'une manière rétrospective en procédant au retraitement des exercices antérieurs.

Le tableau ci-dessous indique les valeurs réévaluées des éléments dont les valeurs ont changé (valeurs déterminées par un expert indépendant) :

Éléments	2 012	2 013	2 014
Bacs & Pipe	3 202	3 184	3 160
Terrains	1 768	1 711	1 681
Blending	627	605	672
Constructions	311	305	301
Total	5 907	5 806	5 814

Les écarts de réévaluation constatés suite à cette opération sont les suivants :

Éléments	2 012	2 013	2 014
Ecart de réévaluation	4 777	4 842	5 024

14. AUTRES INFORMATIONS

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

NOTE 4 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le groupe sont les suivants :

IAS 1- Présentation des états financiers :

Le groupe a décidé de présenter son compte de résultat par nature.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté suivant la méthode indirecte.

IAS 2-Stocks :

Le stock de matières premières est valorisé par type de pétrole brut suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis. Le stock de produits finis importés est valorisé par type de produit suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, taxes parafiscales.)

Les produits semi- finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%.

L'essence fuel est valorisée sur la base de la moyenne pondérée des coûts de production des produits issus de son traitement (rendements).

Le Slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel -oil diminué d'une décote de 61%.

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du «coût moyen pondéré», sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

IAS 12- Impôts :

Le Groupe SAMIR comptabilise :

• L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant attendu devant être payé à (ou récupéré de) l'administration fiscale.

• L'impôt différé :

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou à la situation nette de la période suite aux différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

IAS 16-Immobilisations corporelles, IAS 38- Immobilisations incorporelles, IAS 40-Immeubles de placement :

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode de la réévaluation.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût amorti.

IAS 20-Subventions :

Les subventions sont comptabilisées au passif et reprises en fonction de la durée d'utilité de l'actif y afférent.

NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidées par Intégration Globale.

Les coentreprises et les sociétés sous une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique « titres disponible à la vente ».

Le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2014 se présente comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital en MMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de Consolidation
SAMIR SA	1 190	100%	100%	IG
TSPP	10	99%	99%	IG
SDCC	123	99%	99%	IG
ACAFE	2	99%	99%	IG
COMADI	1	96%	95%	IG
SALAM GAZ	150	50%	50%	MEE
SOMAS	60	38.46%	38.46%	MEE
AFRICBITUMES	10	50%	50%	MEE
JPS	11	60%	60%	MEE
MEE : Mise En Equivalence		IG : Intégration globale		

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence (Comptes sociaux) au 31 Décembre 2014 :

Société		SOMAS		En MMAD
ACTIF	PASSIF			
Actif Immobilisé	467	Capitaux propres et assimilés		286
Actif Circulant	127	Dettes et autres passifs à long terme		274
Trésorerie	2	Dettes et autres passifs à court terme		36
TOTAL	596	TOTAL		596

Société		SALAM GAZ		En MMAD
ACTIF	PASSIF			
Actif Immobilisé	422	Capitaux propres et assimilés		483
Actif Circulant	3 688	Dettes et autres passifs à long terme		368
Trésorerie	257	Dettes et autres passifs à court terme		3 516
TOTAL	4 367	TOTAL		4 367

Société		AFRICBITUMES		En MMAD
ACTIF	PASSIF			
Actif Immobilisé	0.1	Capitaux propres et assimilés		35
Actif Circulant	8	Dettes et autres passifs à long terme		
Trésorerie	31	Dettes et autres passifs à court terme		4
TOTAL	39	TOTAL		39

Société		JPS		En MMAD
ACTIF	PASSIF			
Actif Immobilisé	187	Capitaux propres et assimilés		7
Actif Circulant	15	Dettes et autres passifs à long terme		
Trésorerie	257	Dettes et autres passifs à court terme		195
TOTAL	202	TOTAL		202

Éléments clés du compte de produits et de charges au 31.12.2014 :

Société	SOMAS	SALAM GAZ	AFRICBITUMES	JPS	En MMAD
Eléments					
Chiffre d'affaires	215	5 136			41
Résultat d'exploitation	105	213			3 -1
Résultat financier	-12	20			1
Résultat non courant	-3	-6			
Résultat Net	61	162			4 -1

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Sociétés exclues du périmètre de consolidation		31.12.2014
Sociétés	Raison d'exclusion	
GUIGUES	En liquidation judiciaire	
LUBNA	En liquidation judiciaire	

NOTE 6 : COMPTE DE RESULTAT

R.a : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

• Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	Variation
Ventes locales	36 685	39 245	-7%
Exportations	7 615	9 979	-24%
Chiffre d'affaires (MMAD)	44 300	49 224	-10%
Ventes locales/chiffre d'affaires	83%	80%	
Exportations / chiffre d'affaires	17%	20%	

Le chiffre d'affaire du Groupe SAMIR a baissé de 10%, passant de 49 224 millions de DH en 2013 à 44 300 millions de DH en 2014.

Pour la répartition géographique, la majorité du chiffre d'affaires du groupe est réalisée sur le marché local avec 83% du chiffre d'affaire global de l'année 2014 contre 17% pour le marché étranger.

• Autres produits de l'activité :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Autres produits de l'activité	-3 000	-1 314	>100%

• Transferts de charges :

Les transferts de charges comptabilisés en 2014 sont relatifs aux projets TAS, réhabilitation des bacs et TAR. Ceux enregistrés en 2013 concernent les projets Merox et VDU3.

R.b : ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Achats de marchandise et autres charges externes	3 129	1 108	>100%
Achat de matières premières	40 822	47 804	-15%
Total Achats et autres charges externes	43 952	48 912	-10%

La situation des redevances restant à payer au titre des contrats de location financière (leasing) est la suivante au 31.12.2014 :

Eléments	Échéances			En MMAD
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Redevances leasing	240	1 046		64

R.c : FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS :

• Frais de personnel :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Salaires et charges sociales	377	366	3%
Dotations nettes avantage du personnel	28	34	-18%
Frais de Personnel	405	400	1%

• Effectif :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13
Effectif	1 240	1 073

R.d : IMPOTS & TAXES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Impôts et taxes	31	27	15%
Autres produits et charges d'exploitation	30	8	>100%

R.e : DOTATIONS NETTES D'EXPLOITATION :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Dotations nettes d'exploitation	1 096	845	30%

R.f : CESSION D'ACTIFS

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Produits des cessions d'immobilisations	25	10	>100%
VNA des immobilisations cédées	9	2	>100%
Cessions d'actifs	16	8	100%

R.g : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 6	- 6	-

R.h : RESULTAT FINANCIER

Le détail du coût de l'endettement net est le suivant :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Intérêts et autres produits financiers	33	66	-50%
Intérêts et autres charges financières	-890	-754	18%
Coût de l'endettement net	-857	-688	25%

Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Gains de change	10	31	-68%
Produits sur instruments financiers	264	183	44%
Autres produits financiers	274	214	28%

Les autres charges financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13	En MMAD Variation en %
Pertes de change	-7	-5	40%
Résultat sur les instruments financiers			
Autres charges financières			
Autres charges financières	-7	-5	40%

R.i : IMPOTS SUR LES RESULTATS ET PREUVES D'IMPOT :

• Impôt sur les résultats :

Les impôts sur les bénéfices exigibles et différés sont détaillés dans le tableau ci-après :

Eléments	31-déc.-14	31-déc.-13
IS exigibles	-114	-126
Impôts différés	1 241	272
Charge nette d'impôt	1 127	146

• Preuve d'impôt :

Éléments	31-déc-14	31-déc-13
Résultat avant impôt	- 3 764	- 643
Impôt théorique	1 129	193
Excédent CM/IS	-	- 24
Autres	2	- 23
Total	1 127	146
Charge d'impôt comptabilisée	1 127	146

R.j: TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La mise en équivalence de SOMAS, SALAM GAZ, JPS et d'AFRICBITUMES a donné lieu aux impacts suivants au 31 décembre 2014 en MMAD:

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Quote part dans le résultat	Quote part dans les réserves (*)	Montant des titres mises en équivalence	Dividendes versés à SAMIR
SOMAS	38,46%	38,46%	27	59	94	27
SALAM GAZ	50%	50%	86	157	318	85
AFRICBITUMES	50%	50%	2	11	18	-
JPS	60%	60%	0,4	-	34	-
Total	-	-	115	227	464	112

R.k : RESULTAT PAR ACTION :

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte des actions propres achetées et vendues par la société. L'exercice 2014 n'a connu aucune opération de cession ou d'achat d'actions, ni de dilution.

NOTE 7: BILAN

A.a. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

• Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	En MMAD Clôture
Immo R&D	66	-	-	-	66
Brevets, marques,...	244	-	-	4	248
Autres immos incorp	1	-	-	-	1
Total	311	1	-	4	316

• Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	En MMAD Clôture
Immo R&D	66	-	-	66
Brevets, marques,...	190	7	-	197
Autres immos incorp	-	-	-	-
Total	256	7	-	263

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	En MMAD Clôture
Immo R&D	-	-
Brevets, marques,...	54	52
Autres immos incorp	1	1
Total	55	53

A.b .IMMOBILISATIONS CORPORELLES

• Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Réévaluation	Cession	Virement	En MMAD Clôture
Terrains	1 901	70	-31	2	-	1 938
Constructions	5 270	137	8	18	22	5 419
Inst tech,mat et out	22 145	19	204	-	101	22 469
Matériel de transport	96	32	-	1	-	127
Mob, mat bureau&aménag	166	6	-	-	3	175
Autres immo corpo	10	-	-	2	-	8
Immo. corp. en cours	338	1 454	-	-	-131	1 661
Total	29 926	1 718	181	23	-5	31 797

• Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	En MMAD Clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	942	116	-	1 040
Installat. tech,mat et out	4 242	556	-	4 798
Matériel de transport	70	8	-	77
Mob, mat bureau et aménag	132	9	-	141
Autres immo corporelles	8	-	-	8
Immos corporelles en cours	-	-	-	-
Total	5 394	689	19	6 064

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	En MMAD Clôture
Terrains	1 901	1 938
Constructions	4 328	4 379
Installat. tech,mat et out	17 903	17 671
Matériel de transport	26	50
Mob, mat bureau et aménag	34	35
Autres immo corporelles	2	-
Immos corporelles en cours	338	1 661
Total	24 532	25 734

Les immobilisations corporelles incluent des immobilisations en location financière ci-après :

Immobilisations	Brut	31.12.2014 Amort.	Net	En MMAD 31.12.2013 Net
Terrains	29	-	29	-
Matériels de transport	85	36	49	24
Constructions	602	19	583	482
Installations techniques MO	762	38	724	677
Total	1 478	93	1 385	1 183

A.c- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

La valeur réévaluée des immeubles de placement à fin décembre 2014 est de 25 MMAD.

L'évaluation est effectuée par un expert indépendant.

A.d- CREANCES COURANTES ET NON COURANTES

CREANCES	TOTAL	En MMAD ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	37,2	2	7	28,2
Autres titres immobilisés	0,2	-	-	0,2
Prêts immobilisés	18	2	7	9
Autres créances financières	19	-	-	19
Actifs disponibles à la vente	55	-	-	-
COURANTES	10 368	10 368	0	0
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	634	634	-	-
Clients et comptes rattachés	4 689	4 689	-	-
Personnel	5	5	-	-
Etat	4 301	4 301	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	610	610	-	-
Comptes de régularisation-actif	129	129	-	-

• Actifs disponibles à la vente :

Les titres disponibles à la vente incluent les titres non consolidés suivants :

Titres	Brut	31.12.2014 Provision (*)	Net	En MMAD 31.12.2013 Net
EIE GUIGUES	1	1	-	-
LUBNA	1	1	-	-
ADM	20	-	20	20
OSPREC SA	1	-	1	1
PSI ENGINEERING	0,4	-	0,4	0,4
DITEMA MAROC	15	-	15	15
SHI	19	-	19	19
TOTAL	57	2	55	36

Ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif et leur juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable. Par conséquent, ils sont comptabilisés au coût selon les dispositions de la norme IAS 39.

[*] : Les provisions relatives aux titres GUIGUES et LUBNA remontent respectivement à 2004 et à 2003.

Les créances «clients» et autres débiteurs ont fait l'objet des provisions ci-après:

Créances -Provisions-	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Clients et comptes rattachés	57	51
Personnel	12	12
Autres débiteurs	232	230
Total	301	294

A.e- IMPOTS DIFFERES

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Eléments	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Impôt différé actif	1 489	199
Impôt différé passif	1 524	1 453
Solde	-35	-1 254
Nature	IDP	IDP
IDA : Impôt différés actifs - IDP : Impôts différés passifs		

A.f- STOCKS ET ENCOURS

Valeur Nette des Stocks	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Marchandises	648	24
Matières et fournitures consommables	1 779	4 627
Produits en cours	1 487	4 803
Produits finis	905	947
Total	4 819	10 400

Les stocks ont fait l'objet des provisions ci-après :

Provisions sur Stocks	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Marchandises	11	-
Matières et fournitures consommables	16	16
Produits finis	250	50
Produits semi finis	285	149
Total	562	216

A.g- Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Eléments	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Trésorerie et équivalent de trésorerie	825	232

P.a- CAPITAUX PROPRES

• Capital et réserves

Le capital de la SAMIR est composé de 11.899.665 actions d'une valeur nominale de 100 DH, toutes de même catégorie.

La prime de fusion résulte de la fusion de la SAMIR et la SCP (société chérifienne de pétrole).

Afin de soutenir son action en bourse, la société a initié plusieurs programmes de rachat d'actions propres. Au 31 décembre 2014, la société détient 158.141 actions propres.

En norme IFRS les actions propres sont à déduire des capitaux propres. Les gains et les pertes résultant de la cession des actions propres sont comptabilisés en réserves consolidées et n'impactent pas le compte de résultat.

Concernant les réserves consolidées, elles sont constituées essentiellement de :

- Résultats antérieurs non distribués,
- Réserves d'investissement,
- Réserve légale,
- Réserves résultant des retraitements IFRS, calcul

• Dividende par action

Au cours de l'exercice 2014 la société a distribué des dividendes de l'ordre de 94 millions de DHS.

P.b- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques comptabilisées comprennent exclusivement des provisions pour litiges qui répondent aux critères requis par la norme IAS 37, à savoir:

- Obligation actuelle : Il s'agit de litiges portés devant la justice;
- Probabilité de sortie de ressources : L'extinction de ces obligations nécessite une sortie de ressources;
- Estimation fiable : Le service comptable obtient du service juridique la meilleure estimation de la sortie de ressources.

Nature	31.12.2013	Dotations	Reprises	En MMAD 31.12.2014
Provisions pour litige	13	2	1	14

La société procède à la reprise des provisions pour litige dans les cas suivants :

- Dénouement du litige,
- Réestimation à la baisse de la provision déjà constituée suite à l'évolution du dossier.

Les dites provisions ne sont pas actualisées vu la difficulté d'avoir un échéancier fiable du dénouement des contentieux.

Les provisions pour arrêts généraux des unités, constituées en normes marocaines, sont reprises en normes IFRS.

P.c ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU PERSONNEL

En MMAD	Montant
Montant (Provisions) au 1er janvier 2014	481
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	37
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-9
Variation de périmètre	
Business combination (seulement si significatif)	
Ecart de conversion	
OCI	10
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2014	519

La provision pour fonds d'ancienneté comptabilisée en normes locales n'est pas calculée conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Cette provision est reprise en normes IFRS. Le montant de la provision pour fonds d'ancienneté au titre de l'année 2014 est de 24 MMAD.

P.d- DETTES COURANTES ET NON COURANTES

• Analyse par échéance des dettes :

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	10 596	6 244	4 339	13
Emprunts obligataires	800	800		
Autres dettes financières	9 796	5 444	4 339	13
COURANTES	12 519	12 519		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 738	11 738		
Clients créditeurs, avances acomptes	438	438		
Personnel	25	25		
Organismes sociaux	23	23		
Etat	109	109		
Compte d'associés	10	10		
Autres créanciers	72	72		
Comptes de régularisation - Passif	104	104		

• Emprunt obligataire :

Au cours de l'exercice 2008, la société a fait appel à l'épargne publique en procédant à l'émission d'un emprunt obligataire, destiné au financement du projet UPGRADE, de l'ordre de 800 MMAD remboursable in fine en 2015. L'emprunt est comptabilisé à sa valeur nominale vu le caractère insignifiant des frais d'émission. Ces derniers sont incorporés dans le coût du projet UPGRADE selon les dispositions de la norme IAS 23.

P.e- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Le détail des dettes envers les établissements de crédit peut être présenté ainsi :

Eléments	31.12.2014	En MMAD 31.12.2013
Crédits d'escompte	1 287	429
Crédit de trésorerie	8 783	7 938
Banques (solde créditeur)	2037	4 180
TOTAL	12 108	12 547

NOTE 8: PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées au cours de l'exercice 2014 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

• Bilan :

Eléments	En MMAD Déc.-2014
ACTIF	
Clients	24
Autres débiteurs	98
PASSIF	
Fournisseurs	2
Autres créditeurs	

• Compte de résultat :

Eléments	En MMAD Déc.-2014
Produits	281
Charges	93

Les transactions réalisées avec les sociétés intégrées sont éliminées en consolidation et ne sont pas prises en compte dans les transactions énumérées ci-dessus.

Les jetons de présence accordés aux membres des conseils d'administration des sociétés du Groupe sont présentés dans le tableau ci-après :

Eléments	Déc.-2014	En MMAD Déc.-2013
Jetons de présence	3	4

NOTE 9 : EVENEMENTS POST-CLOTURE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Evenements Post-Clôture :

Aucun événement post-clôture n'est intervenu après le 31 décembre 2014.

• Engagements hors Bilan :

Les engagements hors bilan du groupe sont recensés à chaque date de clôture. Les procédures mises en place par le Groupe permettent de s'assurer qu'aucun engagement significatif n'est omis.

Les engagements hors bilan à fin décembre 2014 sont listés dans le tableau ci-dessous :

LIBELLES	2014	En MMAD 2013
ENGAGEMENTS DONNES		
.AVALS ET CAUTIONS		
-DOUANES	12 013	12 013
-FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	6 777	5 520
- BANQUES	850	2 731
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
TOTAL	19 640	20 264
ENGAGEMENTS RECUS		
.AVALS ET CAUTIONS		
- BANQUES	7 223	6 334
. Crédits documentaires	6 193	4 245
. Emprunts		
. Divers (douanes+fournisseurs)	1 030	2 089
-FOURNISSEURS	99	264
-CLIENTS	30	80
.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL	7 352	6 678

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
20100 Casablanca

KPMG
40, Boulevard d'Anfa
20000 Casablanca

Aux Actionnaires de la
Société Anonyme Marocaine
de l'Industrie du Raffinage
(SAMIR)
Mohammedia

**RÉSUMÉ DU RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES CERTIFIANT LES COMPTES
ANNUELS CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations de capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatives à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 7 017 dont une perte nette consolidée de MMAD 2 523.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe SAMIR constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que la société SAMIR a procédé au cours de l'exercice 2014, à la réévaluation des immobilisations corporelles et financières. Cette réévaluation a eu un impact positif sur la situation nette consolidée de la société SAMIR en constatant un écart de réévaluation global d'un montant de MMAD 3 517 net d'impôt différé.

Casablanca, le 20 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse



Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra Casablanca
Tél : 002 98 40 40 / 022 77 90 00
Fax : 022 77 90 90 / 022 99 11 96
I.F. 01031195 - N.C. 14533 - CNSS- 16112

KPMG



Mostafa Fraiha
Associé

